

Migration selon la province de naissance. Les chiffres du recensement sur le lieu de naissance (province de naissance) donnent une idée des mouvements migratoires internes, si l'on compare le nombre de personnes nées dans une province donnée par rapport à leur province de résidence actuelle. Toutefois, ces chiffres ne donnent aucune indication de la fréquence des mouvements migratoires et ne visent que les Canadiens de naissance vivant actuellement dans une province donnée. Néanmoins, ils reflètent dans une certaine mesure les résultats des principaux mouvements des Canadiens de naissance d'une province à l'autre au cours des années.

Les données tirées du recensement de 1971, et présentées au tableau 4.65, montrent que l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont enregistré ces dernières années des gains nets de Canadiens de naissance en provenance d'autres provinces, tandis que le reste des provinces a subi des pertes nettes. En 1971, c'est à Terre-Neuve et au Québec que les proportions de personnes nées dans une autre province étaient les plus faibles (3.3% et 4.6% respectivement), tandis que la Colombie-Britannique avait la proportion la plus forte (37.4%). Ces pourcentages reflètent un faible taux de migration de Canadiens de naissance à destination des deux premières provinces et un taux de migration élevé à destination de la dernière. Par ailleurs, ce sont les personnes nées en Saskatchewan qu'on risquait le plus de retrouver dans une province autre que leur province de naissance (40.0%), alors que pour le Québec et l'Ontario on observait les proportions les plus faibles, soit 6.1% et 7.4% respectivement. Ces pourcentages reflètent un taux élevé de migration externe chez les personnes nées en Saskatchewan, et des taux faibles chez les Québécois et Ontariens de naissance.

Migration selon le lieu de résidence cinq ans plus tôt. Les estimations les plus utiles sur la migration interne sont peut-être celles qui résultent de l'inclusion dans les recensements nationaux de questions visant à déterminer le lieu exact de résidence de chaque personne à la date du recensement précédent effectué cinq ans plus tôt. En comparant ce lieu avec le lieu de leur résidence actuelle, il est possible d'estimer la taille et les caractéristiques de la population migrante pendant la période, ainsi que la direction du mouvement migratoire. Des questions de ce genre avaient été insérées dans les recensements du Canada de 1961 et 1971. Les données sur les tendances migratoires tirées du recensement de 1961 ont été publiées dans des monographies (voir les nos 99-548 et 99-557 au catalogue) et autres études (voir le no 99-513 au catalogue). Les tableaux 4.66 et 4.67 présentent quelques résultats sommaires du recensement de 1971, qui contiennent notamment des données sur le lieu de résidence cinq ans plus tôt, c'est-à-dire le 1^{er} juin 1966.

Le tableau 4.66 résume la situation de la population vis-à-vis de la migration en 1971, d'après le lieu de résidence en 1966. Il montre que près de la moitié (47.4%) des Canadiens âgés de cinq ans et plus en 1971 avaient déménagé de l'endroit où ils demeuraient cinq ans plus tôt. Au total, 23.5% avaient déménagé dans la même municipalité, tandis que 23.9% s'étaient installés dans une autre municipalité. Dans ce dernier groupe, 14.0% avaient déménagé dans la même province, 4.3% s'étaient installés dans une autre province, et 4.2% venaient de l'extérieur du Canada. L'Ontario était la province de destination préférée des migrants en provenance d'autres provinces ainsi que des immigrants. Sur l'ensemble des migrants interprovinciaux et des immigrants pour toute la période 1966-71, 40.6% demeuraient en Ontario en 1971. La Colombie-Britannique se classait au second rang avec 18.4%, suivie du Québec (12.9%) et de l'Alberta (11.2%).

Migration selon le genre de localité. Le tableau 4.67 compare le genre de localité de résidence au 1^{er} juin 1966 et au 1^{er} juin 1971 pour les migrants ayant déménagé dans une autre municipalité entre ces deux dates. La région métropolitaine était le lieu de destination favori de ces migrants, ainsi que la principale localité d'origine. Au total, 58.0% de l'ensemble des migrants se sont installés dans une municipalité faisant partie d'une région métropolitaine (y compris les migrants ayant déménagé dans une autre municipalité au sein de la même région métropolitaine). Ce sont les immigrants qui avaient le plus tendance à s'établir dans une région métropolitaine, cette dernière étant le lieu de destination de 80.9% d'entre eux. Suivant la localité d'origine, 44.6% des migrants de la période 1966-71 qui demeuraient dans une région métropolitaine en 1971 demeuraient également dans une région métropolitaine en 1966 (c'est-à-dire dans une municipalité différente de la même région métropolitaine ou d'une autre région métropolitaine), 15.2% venaient d'autres localités urbaines, 9.7% de régions rurales, et 24.3% de l'extérieur du Canada.